

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Afghanistan : le devoir des démocraties

—

Contact

Marie-Sophie Thiroux
06 20 30 13 65
msthiroux@laligue.org

Depuis le 14 août les talibans sont de retour au pouvoir en Afghanistan. Devant la menace qui pèse sur leur liberté et leur vie, des dizaines de milliers d'Afghans fuient leur pays pour échapper à la barbarie qui règne déjà, même si les talibans tentent de faire croire le contraire.

Si ce sont les femmes, les homosexuels, les artistes, les journalistes, les chercheurs, les avocats qui sont les premiers menacés, c'est le peuple afghan tout entier qui sombre à nouveau sous le joug des fanatiques.

Cette situation dramatique aurait pu être anticipée car elle résulte en partie du retrait des troupes américaines et de pays européens, illustrant à la fois l'échec de ce type d'intervention et annonçant de profonds bouleversements dans les rapports de force planétaire.

Mais l'urgence est à l'accueil des Afghans qui fuient la terreur. C'est le devoir des démocraties et l'application du droit international et plus largement la concrétisation des valeurs des droits humains si souvent invoquées dans les déclarations de principe et trop souvent ignorées par la suite.

La Ligue de l'enseignement s'inquiète de déclarations ambiguës, guidées par des considérations électoralistes qui dispenseraient la France de faire face à ses obligations républicaines, démocratiques et constitutionnelles. Car en la matière c'est d'accueil et de protection dont les femmes, les hommes et les enfants qui fuient ont besoin. Et cette protection est une obligation et une garantie inscrites dans la Convention de Genève de 1951 relative au statut de réfugié reconnu à toute personne « qui craint avec raison d'être persécutée » dans son pays d'origine. En outre le droit européen ajoute à ce statut le principe de la « protection subsidiaire » protégeant toute personne qui « craint pour la peine de mort, les traitements inhumains ou dégradants ou un conflit armé ».

Aussi tout doit être mis en œuvre dans notre pays pour accueillir les Afghans exilés en France. Que cela se fasse dans un cadre concerté au sein de l'Union européenne est une nécessité et la Ligue se mobilise au sein du « Forum civique européen » pour y contribuer. Mais dans l'attente, chaque pays qui se prétend démocratique doit faire face à ce devoir d'humanité et garantir le respect du droit d'asile sans conditions comme l'exigent le droit et les engagements internationaux.

—

En France de nombreuses associations, dont la Ligue, et des collectifs d'habitants sont engagées pour l'accueil des exilés et demandeurs d'asile. Elles sont prêtes à apporter leur concours à celui des Afghans.

La Ligue de l'enseignement et son réseau y prennent d'ores et déjà leur part.

En 2001, elle s'était investie après la chute des talibans pour reconstruire le système scolaire mis à mal par le régime obscurantiste. Elle avait mobilisé sa campagne annuelle « pas d'école, pas d'avenir » pour cette cause. Elle avait aussi organisé avec France Culture une action de solidarité pour reconstruire les lycées français de Kaboul.

La Ligue poursuivra plus que jamais son engagement pour la dignité, les droits humains de celles et ceux qui en sont privés, notamment dans le cadre de « Solidarité laïque » collectif dont elle est membre fondatrice et active.